

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté
Denis MAZAUD Angers	

Délégués du personnel

Chantal LENOIR Véronique LOISON Centre d'Angers	Maryse SERVANT Walter PERSELLO Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Patrick EVEN DR Bretagne
Véronique JACQUAT DR Lorraine	Maud BÉRAUD DR Centre

Élus & représentants au CE

Didier CHÉREL DR Bretagne	Laurence MÉCHIN Anne POMART Centre de Valbonne
Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Thérèse GIORDANO Centre de Paris
Catherine GUIMARD DR Centre	Joël GOARIN Centre d'Angers
Michel CAIREY-REMONNAY DR Franche-Comté	
Ackli ASSAL DR Picardie	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées

Représentant au CA

André TUEUX
DR PACA

Bulletin d'information aux
personnels de l'ADEME

N°70

3 juin 2013

Flash Info

Lisez le dernier
SiNousEn Parlions



Actualités du mois de mai 2013 (CE du 28)

Actualités avec le Président de l'ADEME

Le Président est satisfait de la tournure que prend le **débat sur la transition énergétique** malgré les difficultés de démarrage. Nous en sommes à l'étape de première restitution des groupes de travail et la ministre pense prolonger ces débats durant l'été. Le projet de loi sera donc probablement reporté à la fin d'année avec des discussions parlementaires au printemps 2014.

Le comité de pilotage du plan de **rénovation de l'habitat** s'est quant à lui réuni récemment en présence de 2 ministres. Le président est heureux que les ministres confirment le rôle important confié à l'ADEME et au réseau des EIE (Espaces Info Energie) dans les guichets uniques. C'est un véritable enjeu de société. A voir comment cela va se concrétiser.

Le président va profiter de l'été pour travailler sur le nouveau **contrat d'objectifs**.

Il affirme sa volonté de se battre pour protéger au mieux le **budget de l'ADEME**. « *Il y a une limite de cohérence à réduire de façon drastique notre budget en plein débat sur la transition énergétique et à la veille de la conférence environnementale* ».

Concernant les **Investissements d'avenir**, le Premier Ministre souhaite prolonger ces programmes au-delà de ce qui était initialement prévu. L'ADEME a pu faire ses propositions au Premier Ministre.

En revanche, la lisibilité sur l'avenir des **contractualisations ADEME/Régions** reste peu claire même si la direction se prépare à une année blanche et travaille sur les différentes formes envisageables. La mode est à la transition.

Bilan des comptes 2012 du CE

Le budget du comité d'entreprise est encore en progression puisqu'il dépasse 1,1 million d'euros. La part des œuvres sociales (aides aux familles, rentrée scolaire, frais de garde, séjours des enfants, chèques vacances...) demeurent la principale dépense (54%) devant le temps libre (29%) et le fonctionnement des activités (16%).

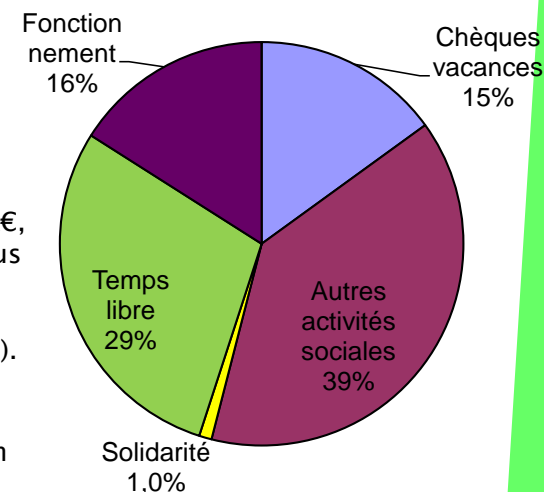
Sur le fonctionnement (100 k€), plus de la moitié est constituée de salaires aux permanentes du CE.

Le budget a bien été réalisé encore cette année même s'il se termine en léger déficit. Mais c'était volontaire et programmé afin de consommer les excédents des années antérieures.

La situation financière reste très saine puisque le fond de roulement (réserves disponibles), de l'ordre de 140 k€, est deux fois plus élevé que les besoins (de l'ordre de 70 k€).

Le SNE-FSU est satisfait de la bonne exécution de ce budget.

Budget CE ADEME 2012



Projet d'acquisition d'un bâtiment à Paris (ou proche)

On n'entend pas tous la même chose...

Sur le projet immobilier pour Paris, le président rappelle qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Le projet de la direction est clair : le **déménagement de Paris Vicat, seul**, sans la direction régionale (DR IdF).

Pour anticiper et montrer qu'il n'y a pas d'ambiguïté, la direction aidera la DR IdF à finaliser une solution propre viable.

Bon ! C'est le président qui le dit. C'est donc plutôt rassurant... Parce qu'on était plutôt **inquiets** à la suite de la dernière réunion du groupe de travail, ce dont le SNE-FSU a averti le président :

1- Le regroupement des personnels de la DR avec ceux de Vicat était **clairement envisagé** comme une solution de repli à terme, donc sans tenir compte des résultats de l'étude déplacement domicile travail des salariés de Vicat et de la DR !

2- Le projet est dimensionné sur une **surface supérieure au besoin** identifié pour Paris Vicat seul et même, sur un des projets, la direction envisage d'ajouter un étage à louer où « éventuellement » accueillir la DR, s'il en était besoin ! Alors là ! Imaginez la situation idéale pour que le regroupement, même si ce n'est pas inscrit dans le projet initial, nous soit imposé à court terme (3 ans, la fin du bail renouvelé de la DR) ... Quand on connaît la monomanie de France Domaine sur l'objectif de 12 m2 par poste, mieux vaut éviter ce genre d'appel au regroupement !

3-Rejet systématique d'un **restaurant d'entreprise interne**. Or ces surfaces ne seraient pas comprises dans les limites de 12 m2 par poste.

Le président confirme qu'il n'y aura **pas de projets qui ne soit pas partagé, exemplaire au niveau environnemental, économique et en termes de capacités d'accueil**. Il n'y aura **pas de projet qui inclue la DR IdF**. Pour la restauration, une solution collective de proximité sera privilégiée.

Sur la question des surfaces, ce sera selon les opportunités...

Aujourd'hui, sur les 9 sites étudiés, 3 resteraient en lice au **Sud de Paris et Montrouge**. Aucun dans les zones qui ont été mentionnées suite à l'étude transport domicile travail comme favorable à la localisation de la DR seule ou avec le personnel de Vicat.

Un rendez-vous sur le financement avec le ministère du budget se tiendra le 29 mai. Un mandataire a été confirmé pour étudier les coûts des travaux nécessaires avant de saisir France Domaine.

Une proposition écrite a été faite aux promoteurs des opérations. Le CA prendra la décision le 4 juillet. Le SNE restera vigilant.

Consultation sur la mise en place d'OSCARH

Voir notre [flash info 69](#)

Le SNE-FSU **demande à nouveau** que :

- les salariés en DR soient informés comme dans les services centraux ;
- les hiérarchiques ne puissent pas donner les codes d'accès à quiconque afin que la confidentialité de certaines informations des collègues soit garantie - il y a une **confusion** dans les informations effectivement accessibles au hiérarchique. On nous rassure en nous disant que les informations personnelles ne seront pas accessibles mais on sait que certaines informations professionnelles accessibles ne doivent pas pouvoir aller au-delà du hiérarchique (EIA, classement, salaires, handicap, mesures disciplinaires, contrat de travail, formation hors de temps de travail...) ;
- la nouvelle méthode de calcul des congés payés, au prorata, pour les **temps partiels** soit transmise aux élus et discutée avant la mise en place de l'outil ;
- les impacts sur le **personnel de la DRH** en terme de tâches nouvelles ou évitées, de changements de fiches de postes... soient communiqués.

Au-delà de ces demandes, il manque une **note** consignait précisément les fonctions de l'outil, les autorisations d'accès attachées à toutes les données.

Notons que le **CHSCT** a lui-même émis plusieurs réserves et demandé la transmission au personnel des informations relevant de la CNIL.

Sans préjuger des améliorations attendues de cet outil intégré, mais en attendant la totalité de ces informations et garanties, **le SNE-FSU rejoint par la CGT ont a refusé d'être consulté**. La CFDT s'est abstenue.

Gestion des connaissances

Après les errements, il y a quelques années déjà, de suppression, voire de destruction, de documents, un projet de plan d'actions sur la gestion des connaissances nous est présenté. Il reprendra une partie de ce que la documentation interne réalisait. Pourquoi pas ?

Ce n'est que le début d'un projet innovant (?) moderne (?) qui permettra de **sauvegarder et valoriser les productions de l'ADEME**. Pas besoin de nouvel outil informatique dans l'immédiat. La direction utilisera la base CADIC via IntraDEME. Pour les moyens humains qui y seront consacrés, on verra plus tard. Mais au fait ! Qu'a-t-on fait et que fait-on pour que les utilisateurs finaux s'approprient la démarche ? On nous proposera peut-être un comité d'utilisateurs... Vous l'avez compris, les **moyens restent flous et la gouvernance incomplète**.

Le SNE-FSU a repris son Flash Info de l'an dernier. Il n'a pas pris une ride...

De nombreuses remarques sont transmises à la direction dont celle, récurrente, concernant l'absence d'information sur les réunions professionnelles centres/DR. La direction a dit qu'elle regarderait cela l'année prochaine.

*Encore une fois, le bilan comporte une quantité impressionnante de tableaux et commentaires. Mais il fait l'impasse totale sur le principal mal social dans l'agence : la **souffrance au travail** et notamment sur les résultats inquiétants de l'enquête annuelle « risques psychosociaux » qui montre que nous avons dépassé depuis longtemps l'état de risques pour passer au stade de réalité quotidienne pour nombre de collègues. En l'occurrence, avec cet observatoire que constitue l'enquête annuelle, nous avons des chiffres, des tableaux et des graphiques qui auraient toute leur place dans le bilan social de l'ADEME ! Eh bien, il faudra quand même se contenter de la seule information qu'un accord a été signé avec la CFDT et, dans la même logique, sans la moindre indication sur le plan d'action de l'accord.*

En complément, nous avons attiré l'attention de la direction sur la **baisse du nombre d'employés** quand les cadres sont plus nombreux. Pour le SNE, mais aussi pour les autres syndicats, il ne s'agit pas uniquement d'une requalification des postes administratifs mais aussi le résultat de la politique de la direction (au travers des effectifs de référence) qui n'a pas renouvelé les départs de cette catégorie de personnel. Nous continuons d'exiger le suivi et l'analyse de la répartition des tâches et des conséquences en termes de dégradation des conditions de travail aussi bien pour les employés que pour les ingénieurs. Nous avons aussi souligné l'augmentation significative du **temps partiel**, même chez les hommes. Bonne nouvelle ! Cela dit, il serait intéressant d'en connaître les causes...

Ce bilan affiche, dès l'introduction, une légère augmentation du nombre de salariés alors que le rapport de gestion, analysé le mois dernier (et présenté au conseil d'administration), concluait à un déficit de 25 équivalents temps pleins travaillés (ETPT). Nous demandons une information cohérente et complète.

Ce point n'étant qu'une **information**. La direction prendra en compte, n'en doutons pas, nos demandes d'ici à la consultation.

Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.



Le jeu du mois (qui ne fait pas rire tout le monde)

Suppression de poste suite à l'exercice des effectifs de référence.

La direction est convaincue que certains postes de fonctions supports ne sont pas indispensables. La preuve après 5 mois... Celle ou celui qui devine dans quel service la photo a été prise gagne un carré de chocolat (c'est bon pour le moral). Si c'est un grand directeur, il gagne le droit de proposer une ouverture de poste dans l'UG concernée.

On vous en parlera dans le prochain numéro

Expertise collective

L'exercice de référencement dans Reflet est réussi : 505 déclarants sur 547. Il est prévu d'avoir un annuaire des compétences scientifiques et techniques ainsi qu'un lien entre Reflet et le Qui fait quoi. On nous promet des résultats précis en juin ainsi qu'une note sur la construction et le maintien de l'expertise.

Rapport 2012 sur l'égalité professionnelle

Consultation le mois prochain